

Hausse des retraites en janvier: voici la revalorisation appliquée, ce sera bien mieux que ce qui était prévu

Avec la chute du gouvernement Barnier et le rejet du projet de loi de finances de la Sécurité sociale, le flou domine. Mais pour les retraités, c'est une bonne nouvelle: la sous-indexation des retraites ne sera pas appliquée comme initialement. Voici de combien votre retraite augmentera le 1er janvier 2025.

[Maud Pierron](#)



La situation politique [plonge la France dans un lot d'incertitudes](#) mais, pour les retraités, la censure du gouvernement Barnier est [une bonne nouvelle](#). A Notre Temps, nous vous avons expliqué que le gouvernement comptait [sous-indexer les retraites au 1er janvier](#), avec une hausse de seulement 0,8% pour tous les retraites et, en juillet, une nouvelle revalorisation de 0,8% pour les plus modestes. Ce scénario tombe désormais à l'eau. "Les retraités seraient effectivement gagnants, si on peut dire qu'il y a des gagnants, parce qu'effectivement [...] ils verraient leurs pensions indexées sur l'inflation", a expliqué la ministre du Travail Astrid Panosyan-Bouvet.

Quelle revalorisation des pensions de retraite prévue pour le 1er janvier?

En effet, en l'absence de projet de loi de finances de la sécurité sociale (PLFSS), les pensions seront revalorisées comme prévu par le Code de la sécurité sociale. "La

revalorisation annuelle des montants de prestations dont les dispositions renvoient au présent article est effectuée sur la base d'un coefficient égal à l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, calculée sur les douze derniers indices mensuels de ces prix publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques l'avant-dernier mois qui précède la date de revalorisation des prestations concernées", explique le texte.

Ainsi, si l'on se fie à l'inflation entre novembre 2023 et octobre 2022, l'inflation hors tabac est de 2,2%. Ce qui est bien mieux que le 1,6% initialement prévu pour les retraités les plus modestes (sous le Smic) et le 0,8% prévu pour tous les autres. Une hausse qui ne sera pas sans conséquences pour le budget de l'Etat, car ce coup de rabotage devait rapporter plus de 3 milliards d'euros.

Cette revalorisation peut-elle être annulée?

Si cette revalorisation est appliquée, c'est parce qu'il n'y a pas de PLFSS, et qu'il n'y en aura pas au 31 décembre. Néanmoins, logiquement, un PLFSS sera proposé par le futur gouvernement. Et en théorie, il est possible qu'il contienne une mesure limitant, à partir d'une certaine date, la revalorisation. "C'est possible au niveau législatif, mais il faut pouvoir l'assumer politiquement", relève Alain Pariente, professeur de droit public à l'université de Bordeaux et spécialiste des finances publiques. Une

possibilité qui paraît réduite, puisque le gouvernement de Michel Barnier est justement tombé sur cette question de sous-indexation des retraites.

Quand vais-je toucher cette revalorisation? Quel sera le montant de la hausse?

Les pensions de retraite de base sont payées à terme échu, c'est-à-dire à la fin de la période concernée. Ainsi, la hausse prévue sera versée sur la pension de base virée au mois de février, autour du 9.

Pour savoir combien vous toucherez en plus, il suffit de **regarder le montant de votre retraite de base et de l'augmenter de 2,2%.**